Image not found or type unknown

Limitation du nombre de bip

Par **rogerbrunel**, le **19/05/2011** à **14:46**

Bonjour,
pouvez vous me dire si une décision prise en assemblée générale limitant le nombre de bip par emplacement de parking est légale ,
je suis propriétaire de mon emplacement de parking et je souhaite pouvoir bénéficier de 2 bips d'accès pour des raisons de facilité (place partagée) avec mon épouse à des moments de la journée différents
merci de votre réponse avec argumentaire juridique merci beaucoup

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés